

Résolu: D'autoriser la pose des conduites d'eau suivantes:

Chemin de la Côte St. Antoine, 250 pieds de tuyaux de 8" avec borne-fontaine au coût de \$576.

Rue Marlowe, 820' tuyaux de 8" au coût de \$1,800.

Les montants ci-dessus devant être imputés sur le crédit voté pour la pose de conduites principales.

11.—Le Bureau prend de nouveau en considération la demande de la Compagnie du Pacifique Canadien, en date du 17 octobre, à l'effet de faire fermer certaines parties des rues Mance, Esplanade et Waverley pour les fins de l'établissement d'une cour à fret.

Résolu: De demander à l'Ingénieur en Chef s'il existe des égouts dans les parties de rues mentionnées dans la dite demande, et si oui quelle en est la valeur, et d'autoriser le secrétaire à informer ladite Compagnie que le Bureau est prêt à recommander au Conseil de Ville de céder le terrain compris dans les parties de rues mentionnées dans son offre pourvu que ladite compagnie s'engage à payer un tiers du coût de la construction du tunnel de l'avenue du Parc, et à ne faire aucune réclamation en dommages par suite de la construction dudit tunnel.

12.—Après considération de certains rapports des chefs de département, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil:

10. A l'effet d'autoriser, ratifier et confirmer une dépense de \$2,500 encourue pour la fourniture de l'eau par la Montreal Water & Power Co., à la suite de l'accident survenu à la conduite principale de décharge des pompes Nos. 4 et 5.

20. A l'effet de donner instructions au Département en loi de prendre les procédures requises pour les fins de l'expropriation du terrain nécessaire pour ouvrir la rue Masson jusqu'à l'avenue Papineau, et de mettre de côté pour cette fin, une somme de \$4,500.

30. A l'effet de donner instructions au Département en loi de prendre les procédures nécessaires pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la 42ième Avenue, depuis la rue St. Charles jusqu'à la Montée du Sault, et de voter une somme de \$5,000 pour cette fin.

40. A l'effet de payer une réclamation de \$220 à la corporation de la paroisse de Boucherville, pour moitié du coût des travaux d'entretien de la traverse, entre Boucherville et la Longue Pointe.

50. A l'effet de voter une somme de \$1,600 pour faire face aux dépenses à encourir par l'élection qui doit avoir lieu pour remplacer l'échevin Tétreau dans le quartier St. Denis.

60. A l'effet d'autoriser la pose de 200 pieds de tuyaux de 8 pouces dans la rue Rolland au nord de la rue des Erables, Ville St. Pierre, en conformité avec le contrat et les conventions passées entre la municipalité de Saint Pierre aux Liens et l'ancien Crédit Municipal Canadien.

70. A l'effet de référer à une commission spéciale un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet des lignes de tramways de la Montreal Street Railway Co., sur les rues Iberville, Masson et Frontenac.

80. A l'effet d'autoriser, ratifier et confirmer une dépense de \$16,000 faite en rapport avec l'accident survenu à la pompe No. 4 de la station du bas niveau pour la fourniture de l'eau par la Montréal Water & Power Co.

Ajournement,

L. N. SENECAI,

Secrétaire.

Resolved: To authorize the laying of the following water pipes:

Côté St. Antoine Road, 250 feet of 8" pipe with hydrant, at a cost of \$5.75.

Mtrowe St., 820 feet of 8" pipe, at a cost of \$1,800.

The above sums to be charged against the appropriation voted for the laying of mains.

11.—The Board again considered the application of the Canadian Pacific, dated the 17th October, for permission to close certain parts of Mance, Esplanade and Waverley in order to establish a freight yard.

Resolved: To ask the Chief Engineer if there are any sewers in the parts of streets mentioned in said application, and if so, what is the value of same, and to authorize the Secretary to inform the said Comptny that the Board are willing to recommend to the City Council that the land included in the parts of streets mentioned in its petition be ceded, provided the said company binds itself to pay one-third of the cost of constructing the Park avenue tunnel, and to make no claims for damages arising from the construction of said tunnel.

12.—After having considered certain reports from Heads of departments, it was

Resolved: To report to Council as follows:

10. To authorize, ratify and confirm an expenditure of \$2,500 incurred for the supply of water by the Montreal Water & Power Co., on account of the breaking of the main discharge pipe of pumps Nos 4 and 5.

20. To give instructions to the Law Department to take the necessary proceedings for the expropriation of the land required for the opening of Masson street to Papineau avenue, and to put aside for said purpose, a sum of \$4,500.

30. To give instructions to the Law Department to take the necessary proceedings for the expropriation of the immovables required for the opening of 42nd Avenue, from St. Charles street, to the Montée du Sault, and to vote a sum of \$5,000 for said purpose.

40 To pay a claim of \$220 to the corporation of the parish of Boucherville for one-half of the cost of maintaining the winter road between Boucherville and Longue-Pointe

50 To vote a sum of \$1,600 to cover the expenses to be incurred in connection with the election of an alderman to replace Ald. Tétreau, in St. Denis ward.

60. To authorize the laying of 200 feet of 8 inch pipe in Rolland street, north of des Erables street, town of St. Pierre, in accordance with the agreement entered into between the municipality of St. Pierre-aux-Liens and the former "Crédit Municipal Canadien".

70. To refer to a special committee a report from the Chief Engineer, anent the railway tracks of the Montreal Street Railway Co., on Iberville, Masson and Frontenac streets.

80. To authorize, ratify and confirm an expenditure of \$16,000 incurred in connection with the accident to pump No. 4, at the Low Level Station, for water supplied by the Montreal W. & P. Co.

Adjourned.

L. N. SENECAI,

Secretary